



## Construction d'un crématorium à BAYEUX

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Par arrêté du 16 décembre 2021, le Maire de Bayeux a prescrit l'ouverture de l'enquête publique relative à la construction d'un crématorium à Bayeux sur le terrain sis 4 Chemin de la Cambette à Bayeux.

A cet effet, le Président du tribunal administratif de Caen, par ordonnance en date du 23 novembre 2021, a désigné M. Bruno CONAN, commerçant à la retraite, en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera du 25 janvier 2022 à 9 h 00 au vendredi 25 février 2022 à 17h00 inclus, soit 32 jours consécutifs. Le dossier d'enquête au format papier sera consultable au siège de l'enquête publique (Mairie de Bayeux – Accueil Population 12 bis Rue Laitière) aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.

Le commissaire enquêteur recevra le public lors de permanences organisées à l'Accueil population de la mairie sis 12 bis rue Laitière aux dates et horaires suivants :

Le mardi 25 janvier 2022 de 9 h à 12 h

Le samedi 5 février 2022 de 9 h à 12 h

Le vendredi 25 février 2022 de 14 h à 17 h

Les pièces du dossier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public à l'Accueil Population de la Mairie de Bayeux aux jours et heures habituels d'ouverture.

Il est également possible de prendre connaissance du dossier par voie dématérialisée sur le site <https://www.bayeux.fr> ou sur le site <https://www.registre-dematerialise.fr/2842>

Le public pourra :

consigner ses observations éventuelles sur le registre d'enquête publique ;

adresser ses observations par courrier adressé à Monsieur le Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : Hôtel de Ville – 19 rue Laitière – BP 21215 -14 402 BAYEUX Cedex

déposer ses observations par voie électronique durant la période d'enquête à l'adresse mail [enquete-publique-2842@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-2842@registre-dematerialise.fr) ou directement sur le registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/2842>

Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par le commissaire enquêteur sont consultables à l'Accueil Population de la mairie.

Les courriels seront eux rattachés au registre d'enquête dématérialisé

Des informations complémentaires sur la procédure peuvent être obtenues par mail auprès d'Alain QUONIAM, Directeur Général Adjoint des Services de la Ville de BAYEUX ([quoniam.a@bayeux-intercom.fr](mailto:quoniam.a@bayeux-intercom.fr)).

A l'expiration de l'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire enquêteur. Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront déposées à la mairie de Bayeux pour y être tenus à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, et seront disponibles sur le site Internet de la mairie.